

**OBSERVATOIRE DU BOIS ÉNERGIE SUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ÉDITION 2020 – Chiffres 2018**

Mise en place en 2007 dans le cadre d'un Observatoire du bois énergie et du bois d'industrie sur les régions du Grand Nord Est de la France, cette étude est actualisée tous les deux ans. Elle propose un état des lieux de la filière bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2018 et un suivi de son évolution en termes de production, commercialisation et consommation. Réalisée avec la même méthodologie depuis 2007, l'étude a pour objectifs de mieux connaître les marchés du bois énergie, leurs évolutions et les problèmes rencontrés par les différents acteurs. Les données sont issues d'une enquête menée auprès des entreprises qui produisent et commercialisent du combustible bois (bois bûche, plaquettes forestières, granulés, broyats de bois fin de vie), des entreprises de première transformation qui peuvent valoriser leurs connexes en bois énergie, des industries lourdes pour évaluer leurs consommations de bois, ainsi que de la base de données des chaufferies collectives et industrielles de Bourgogne-Franche-Comté.

Cette synthèse propose un zoom sur les principaux résultats de partie bois en bûche (bois de chauffage).

CONSOMMATIONS DE BOIS EN BUCHES PAR LES PARTICULIERS

- Nombre d'utilisateurs et volumes consommés**

Selon l'étude ADEME (2018), 6,8 millions de ménages sont utilisateurs de bois énergie à l'échelle nationale, soit près de 24% des ménages français. Parmi eux, 6,1 millions (90%) utilisent du bois sous forme de bûches et 0,7 million sous forme de granulés.

Données ADEME, 2018	France		Bourgogne-Franche-Comté*	
	Bûches	Granulés	Bûches	Granulés
Nombre de ménages utilisateurs	6,1 millions (90%)	700 000 (9%)	354 000 (87,3%)	57 000 (9,1%)
Volumes consommés	22, 2 M tonnes 37 M stères	1,3 M tonnes	1, 76 M tonnes 2, 93 M stères	108 000 tonnes

**Etant donné le nombre limité de répondants à l'échelle régionale, les données doivent être prises avec précaution*

28% des ménages des régions de l'Est de la France consomment du bois énergie, principalement sous forme de bois en bûches. Pour 58% des ménages de Bourgogne-Franche-Comté, il est utilisé comme chauffage principale.

Bien que l'étude réalisée par l'ADEME nationale montre une baisse des consommations en volumes et en nombre d'utilisateurs, **le bois bûche reste la forme de bois énergie la plus consommée en Bourgogne-Franche-Comté** (plus du double des tonnages consommés dans les chaufferies collectives et industrielles).

- Filières d'approvisionnement**

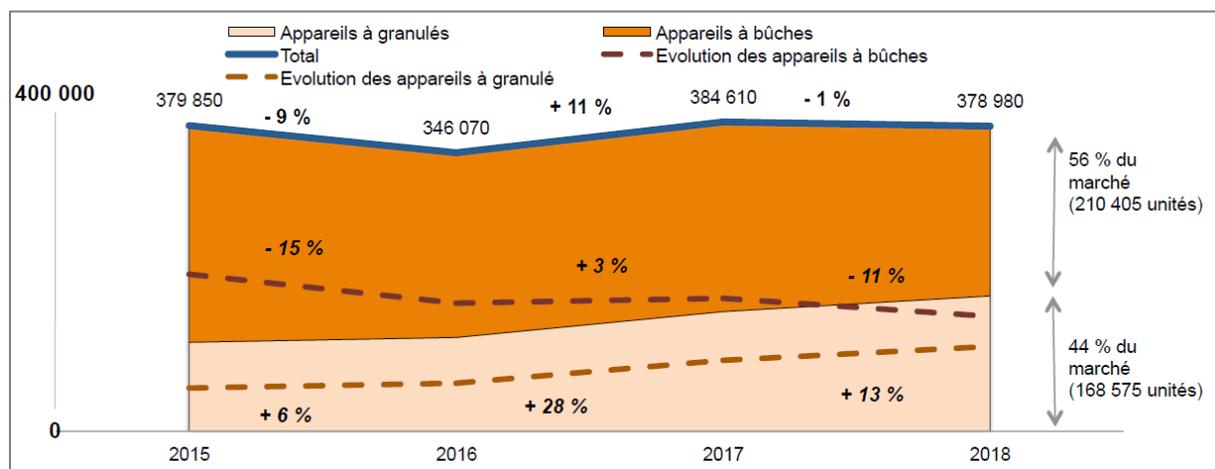
Les filières d'approvisionnement en local restent très difficiles à identifier. En effet, le bois peut être autoconsommé, acheté auprès de professionnels de la filière, auprès des communes via les affouages, en forêts domaniales via les cessions, directement auprès des propriétaires privés, auprès d'exploitants agricoles ou acheté hors des circuits commerciaux déclarés. La part incombant à chaque filière d'approvisionnement est difficile à estimer.

En Bourgogne-Franche-Comté, 38% des volumes de bois bûche consommés par les particuliers provient de lots de bois délivrés en affouages et en cessions par l'ONF. C'est nettement plus de la moyenne nationale qui s'élève à 7,4% des consommations de bois de chauffage par les particuliers. Cependant, on note une baisse des volumes délivrés en affouage et cession entre 2016 et 2018.

- Evolution du parc d'équipements**

En 2017, le parc français des équipements de chauffage au bois est principalement composé d'inserts ou cheminés à foyer fermés (46% du parc) mais se stabilise voire diminue depuis les dernières années. Le parc de

cheminées à foyer ouvert continue sa décroissance (13% du parc) même si celle-ci est moins marquée sur ces cinq dernières années (-4 % entre 2012 à 2017 contre -16 % entre 1999 et 2012). En Bourgogne-Franche-Comté, la part des foyers ouverts est plus faible qu'au niveau national (respectivement environ 5% contre 12%).



Source : Observ'ER, 2019

Bien que le nombre d'appareils domestiques au bois vendus aient légèrement augmenté entre 2016 et 2018, la **vente d'appareils à bûches diminue alors que les ventes d'appareils à granulés continuent leur progression**. En 2018, ils représentent presque la moitié des appareils vendus.

Les appareils labellisés Flamme Verte représentent 78% du marché des ventes, contre 83% en 2016.

En 2018, la Bourgogne-Franche-Comté représente 7% des ventes totales d'appareil de chauffage au bois chez les particuliers alors qu'en 2016 elle était la 2ème région avec 11% des ventes réalisées sur le marché français.

PRODUCTION REGIONALE DE BOIS BUCHE

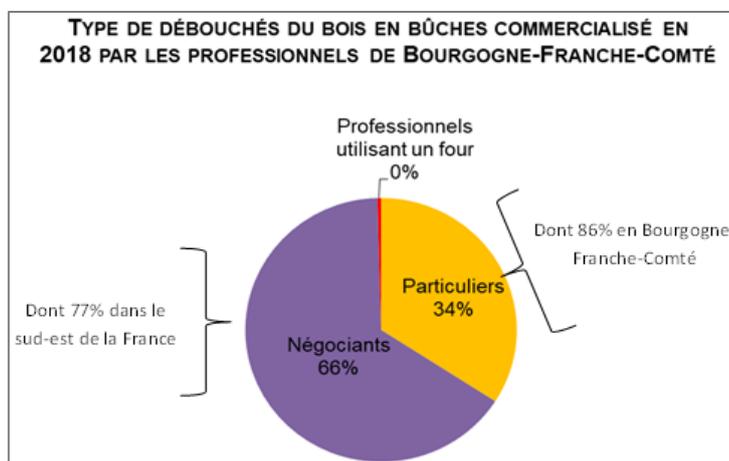
Les producteurs régionaux de bois de chauffage sont trop hétérogènes (notamment en termes de volumes commercialisés) pour pouvoir extrapoler les volumes commercialisés par les professionnels à l'échelle régionale. Toutefois, l'enquête auprès des entreprises donne des informations sur le produit commercialisé, les débouchés et leurs approvisionnements en bois.

14 entreprises parmi les 16 ayant répondu à l'enquête en 2016 et 2018 ont connu **une hausse d'activité entre ces deux périodes**.

• Clientèle

Comme les années précédentes, les professionnels du bois de chauffage de Bourgogne-Franche-Comté commercialisent **plus des 2/3 de leurs volumes à des négociants revendeurs, principalement hors région**.

32% des volumes commercialisés par les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté restent en région, principalement commercialisé à des particuliers.



- **Approvisionnements en bois**

La plupart des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté qui commercialisent du bois de chauffage vendent leur propre production. En effet, près de 90% des approvisionnements en bois proviennent : soit de bois acheté sur pied et exploité par l'entreprise elle-même, soit de bois acheté bord de route puis façonné en 1m, 50cm, 33cm ou autres selon les entreprises. 10% des approvisionnements des fournisseurs de bois de chauffage sont composés de bois en bûche déjà façonnés.

- **Caractéristiques des produits**

Comme en 2016, les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté ont déclaré avoir commercialisé **50% de leur volume en bois sec** (humidité sur Brut inférieure à 22% Humidité) **et donc prêt à l'emploi.** En 2018, 6 professionnels du bois de chauffage de Bourgogne-Franche-Comté se sont engagés dans **la marque de qualité « BFC Bois Bûche® ».**

CONCLUSION

Le bois énergie poursuit son développement mais des différences existent suivant les usages. **En 2018, le secteur domestique reste le premier consommateur de bois énergie sur la Bourgogne-Franche-Comté.** La part du granulé bois dans les consommations des ménages est maintenant quantifiable et n'est plus anecdotique. Contrairement au marché du bois bûche qui semble se stabiliser, voir diminuer en volume consommé, **le marché des granulés bois est en plein essor.** Les producteurs de granulés bois régionaux ont poursuivi leur développement et ont encore la capacité de répondre à une demande croissante.

Toujours soutenu par les pouvoirs publics, le parc de chaufferies bois poursuit son développement. L'augmentation du nombre d'installations est plus importante dans les secteurs collectifs qui consomment principalement de la plaquette forestière. Les fournisseurs de plaquettes forestières régionaux ont augmenté leurs volumes et la qualité de leur production pour répondre à la demande et aux exigences en termes de caractéristiques de combustible.

Le développement des chaufferies en secteur industriel est extrêmement dépendant de l'activité des entreprises et de l'économie. Ainsi, entre 2016 et 2018 plusieurs arrêts d'installations ont impacté à la baisse la consommation de bois et la production d'énergie renouvelable de Bourgogne-Franche-Comté. Les projets de chaufferies dans les industries du bois se dynamisent, motivés en partie par la difficulté des entreprises à valoriser leurs produits connexes. En effet, l'activité des industries de trituration, en particulier la modification de leurs approvisionnements a un impact fort sur le reste de la filière. Les entreprises de transformation du bois rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver des débouchés pour leurs connexes.

Sur certains territoires de Bourgogne-Franche-Comté, le manque de débouchés pour les bois de qualité BIBE engendre des problématiques pour la sylviculture. En effet, la possibilité de mobiliser du bois énergie est parfois un facteur déterminant dans la gestion forestière du propriétaire, permettant l'amélioration des peuplements et la production de bois d'œuvre. **La ressource forestière régionale n'est aujourd'hui pas un facteur limitant et le développement du bois énergie devra s'accélérer dans les années à venir pour répondre aux objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables.** En effet, le rythme actuel de mise en service des installations ne permettra pas d'atteindre les objectifs fixés dans le SRADDET pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Téléchargez le rapport complet sur : www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie

Contact : info@fibois-bfc.fr